



2020 - 2024

POINT D'ÉTAPE
4 ANS D' ACTIONS



Sommaire

p. 3

Édito

p. 4-5

Conseil municipal

p. 6-7

Environnement / Développement durable

p. 8-9

Petite enfance / Enfance / Jeunesse

p. 10-11

Culture / Fêtes et animations

p. 12-13

Sport / Associations

p. 14-15

Santé

p. 16-17

Prévention / Sécurité

p. 18-19

Seniors / Solidarité

p. 20-21

Urbanisme / ANRU

p. 22-23

Participation citoyenne / Vie locale

p. 24-25

Économie / Commerce

p. 26-27

Bâtiments / Travaux / Voirie

p. 28-29

Finances : un budget équilibré

p. 30-31

Projets en cours et à venir

p. 32-33

Cœur de ville, un projet construit avec les habitants

p.34

Tribunes

p.35

Grands évènements de la ville

p.36

Labels et récompenses



Bernard Jamet
Votre maire

Édito

Chères Sannoisiennes, chers Sannoisiens,

À l'heure où le pays se prépare à affronter des temps d'incertitudes, notre ville de Sannois déroule un parcours apaisé, résolument tourné vers l'avenir.

Ce bilan de quatre années de mandat est le fruit de l'engagement des élus de la majorité municipale et celui de tous les agents de la ville.

Chacun a mis sa pierre à l'édifice. Chacun a pris conscience qu'il n'est pas seul dans son action, mais qu'au contraire, il est l'indispensable maillon de la cohésion de l'ensemble des actions.

2020-2024, c'est plus de commerces, plus de places en crèches, plus d'arbres, plus de jardins partagés, plus de fleurissement, plus de développement durable avec le 100% LED, plus de fêtes pour les habitants, plus de voiries renouvelées, plus de services au centre municipal de santé, plus de policiers municipaux pour notre sécurité, plus de culture avec notre soutien indéfectible à l'école de musique et à l'espace Michel Berger, plus de réalisations dans les quartiers de la politique de la ville avec le formidable programme NPNRU qui y injecte 34 millions d'euros, plus d'activités pour notre jeunesse et toujours plus de solidarité pour nos anciens.

2020-2024, c'est aussi moins de dettes ! Je laisse parler les courbes.

Cette bonne gestion est le moteur des investissements d'aujourd'hui et de demain.

En 2025, nous lancerons la rénovation de la villa Rozée qui retrouvera son lustre d'antan au service de nos concitoyens et nous poserons la première pierre de notre pôle santé.

Cette année, en 2024, nous avons inscrit dans le marbre la création du futur Cœur de ville, en votant la déclaration d'utilité publique (DUP) qui nous permettra de devenir propriétaire des lots de cet ensemble immobilier.

Nous pouvons raisonnablement espérer que nous démarrerons les travaux, en 2027.

C'est vrai, la prise en compte des contraintes générées par une situation nationale délétère peut entraîner des décalages dans la temporalité de nos investissements.

Mais c'est de ma responsabilité et de celle de la majorité municipale de rester pragmatique dans cette période d'instabilité politique nationale.

Chères Sannoisiennes, Chers Sannoisiens, le cap est fixé, les fondamentaux sont solides, l'équipe est solidaire et dévouée et votre maire, vous le savez, ne manque ni de courage, ni de vision.

Ensemble, continuons à œuvrer pour l'avenir de Sannois !

Conseil municipal

Sannois Ensemble



Bernard Jamet

Maire de Sannois
Vice-président
de la Communauté
d'agglomération
du Val Parisis

Adjoints au maire



Claude Williot

1^{er} adjoint au maire
délégué aux travaux et à
la voirie, aux associations
patriotiques et aux
relations avec les cultes



Laurent Gorza

2^e adjoint au maire
délégué à la culture et à la
valorisation du patrimoine
Conseiller communautaire



Laurence Trouzier-Evêque

3^e adjointe au maire
déléguée à la sécurité
et à la tranquillité publique
et aux affaires juridiques
Conseillère communautaire



Nicolas Flament

4^e adjoint au maire
délégué à la communication,
aux technologies de
l'information et au
développement économique



Nasséra Abdelouhab

5^e adjointe au maire
déléguée à la population
et aux finances



Daniel Portier

6^e adjoint au maire délégué
au personnel communal
et au sport
Conseiller communautaire



Séverine Campagne

7^e adjointe au maire
déléguée à la jeunesse,
à la réussite citoyenne
et au périscolaire



Frédéric Purgal

8^e adjoint au maire délégué
à la transition écologique
Conseiller communautaire



Marie-Claude Brulé

9^e adjointe au maire déléguée
à l'éducation, à la restauration
scolaire et à l'innovation
pédagogique



Nathalie Capblanc

10^e adjointe au maire déléguée
à l'habitat, à la politique de la
ville et à l'action sociale
Conseillère communautaire

Conseillers municipaux délégués



François Fabre

1^{er} conseiller municipal
délégué à la gestion
des déchets et au
développement durable



Martine Aubin

2^e conseillère municipale
déléguée à la lutte contre
les discriminations, aux
seniors et à la protection
animale



Evelyne Fauconnier

3^e conseillère municipale
déléguée au cadre de vie



Gabriel Bougnac

4^e conseiller municipal
délégué aux fêtes et
cérémonies



Agnès Ricard

5^e conseillère municipale
déléguée à la santé
Conseillère régionale



Liliane Helt

6^e conseillère municipale
déléguée aux collectifs
citoyens autour du
développement durable



Esaïe Sagbohan

7^e conseiller municipal
délégué à la solidarité



Jean-Claude Perret

8^e conseiller municipal
délégué aux commerces



Sylvie Queyrat-Maugin

9^e conseillère municipale
déléguée à la démocratie
locale et citoyenne



Maxime Boisco

10^e conseiller municipal
délégué au suivi du
programme ANRU

Sannois Ensemble

Conseillers municipaux



Pierre Kergoat
Conseiller municipal



Nadia Toumi
Conseillère municipale



Roger Rozot
Conseiller municipal



Sylvie Enguerrand
Conseillère municipale



Daniel Gueudin
Conseiller municipal

À l'unisson avec Sannois au cœur

Conseillers municipaux



Nicolas Ponchel
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Yasmina Saidi
Conseillère municipale



Manuel Legueil
Conseiller municipal



**François
Lamarche**
Conseiller municipal



Benoit Zambujo
Conseiller municipal

Avec vous - Sannois pour tous Écologique et solidaire

Conseillers municipaux



Nicolas Fleurier
Conseiller municipal



Lola Rodriguez
Conseillère municipale

Hors groupe

Conseillères municipales



Marie-Évelyne Christin
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Célia Jacquet-Léger
Conseillère municipale
Conseillère communautaire

« Des actions concrètes et responsables pour accompagner Sannois dans la transition écologique »



Frédéric Purgal

Adjoint au maire délégué à la transition écologique
Conseiller communautaire



François Fabre

Conseiller municipal délégué à la gestion des déchets et au développement durable



Liliane Helt

Conseillère municipale déléguée aux collectifs citoyens autour du développement durable



Nos réalisations ont permis à la ville de devenir un territoire moteur des transitions écologiques et ainsi de renforcer le bien vivre à Sannois.



1 000

arbres plantés depuis 2020

100%

de l'éclairage public en LED



Focus

Agrandissement vertueux des écoles Pasteur et Gambetta

- › Toitures et cours végétalisées
- › Récupération des eaux pluviales
- › Création d'îlots de fraîcheur
- › Création d'une forêt urbaine



Végétalisation de notre tissu urbain

- › + 1 000 arbres plantés.
- › 2 forêts urbaines créées : école Gambetta et rue François Moreels.
- › Plantation d'arbres dans les écoles.
- › Déminéralisation des sols au profit de la nature.
- › Création d'un jardin public : le jardin des Émotions dans le quartier Pasteur.
- › Développement de l'agriculture urbaine.



Développement des modes vertueux

- › Plan vélo : sensibilisation à la pratique du vélo avec un plan d'installation d'abris vélos sur divers sites, une mise en place d'une station de réparation vélo, d'ateliers de réparation et de remises de kits de sécurité.
- › Mise en place d'un plan de mobilité de l'administration avec création d'un parc de véhicules et de vélos électriques pour les agents municipaux.



Renforcement de notre résilience. Face à la forte inflation des coûts de l'énergie, la ville a baissé ses consommations énergétiques :

- › 100% de l'éclairage public est passé en LED.
- › Extinction des enseignes lumineuses après 22h.
- › Travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments municipaux.
- › Baisse de la température de chauffe dans les équipements publics.
- › Suppression des mâts de communication au profit de plantations d'arbres.



Petite enfance / Enfance / Jeunesse

« Faire de nos jeunes des citoyens de demain épanouis et responsables »



Nathalie Capblanc

Adjointe au maire déléguée à l'habitat, à la politique de la ville et à l'action sociale
Vice-présidente du CCAS
Conseillère communautaire



Marie-Claude Brulé

Adjointe au maire déléguée à l'éducation, à la restauration scolaire et à l'innovation pédagogique



Séverine Campagne

Adjointe au maire déléguée à la jeunesse, à la réussite citoyenne et au périscolaire



Au-delà des travaux de rénovation des écoles, la municipalité construit des politiques innovantes en faveur de l'éveil pédagogique, de la réussite éducative et de la lutte contre les inégalités.



67

nombre de places créées en crèche

100 %

des écoles équipées en tableaux numériques et tablettes



Une offre petite enfance développée

- » 52 nouvelles places dans deux crèches privées.
- » 15 nouvelles places avec l'extension du multi-accueil Les Tilleuls pour un montant d'1,2 million d'euros. Ce sont désormais 35 enfants qui y sont accueillis.



Des jeunes engagés et volontaires

- » En juillet 2023, ouverture d'un point accueil jeunes de 150 m², appelé anciennement Petit Beaubourg, renommé Nelson Mandela par le choix des jeunes.
- » Nettoyage de différents quartiers de la ville à l'initiative des jeunes et en collaboration avec la brigade verte et le service jeunesse.



Des établissements mieux équipés pour bien accueillir et faciliter la transmission :

- » Création de l'accueil de loisirs Samuel Paty, à l'école Pasteur, comprenant un self de restauration et des espaces périscolaires.
- » Création de l'extension de l'école Gambetta comprenant un self de restauration, des espaces périscolaires et scolaires (avec l'ouverture de classes maternelles) et l'agrandissement de la cour.
- » Toutes les classes élémentaires sont équipées en tableau numérique et les directions ont toutes un ordinateur portable à disposition.
- » Amélioration du service périscolaire élémentaire de l'accueil du soir avec la fourniture du goûter par la ville, la mise en place d'études dirigées, et le choix, pour les familles, d'un accueil sans étude pour des horaires plus souples.
- » Lutte contre le gaspillage alimentaire avec la mise en place d'ateliers de sensibilisation et un meilleur équilibre des menus.



Focus

Refonte de la grille du quotient familial en 2023

Une mesure essentielle prise pour plus de solidarité et d'équité.

Culture / Fêtes et animations

« *La politique culturelle et événementielle municipale, c'est avant tout renforcer le lien social et l'humain* »



Laurent Gorza

Adjoint au maire délégué à la culture
et à la valorisation du patrimoine
Conseiller communautaire



Gabriel Boulignac

Conseiller municipal délégué
aux fêtes et cérémonies



La programmation culturelle et les nombreuses animations apportent un air d'évasion. Que cela soit en famille, entre amis ou seul, c'est un moment où tous se retrouvent.



946 500 €

de dotations à
l'EMB et à l'école
de musique en
2024

10 000

visiteurs à
l'occasion des
festivités de Noël
chaque année



La culture à la rencontre de tous les publics

- › Septembre 2020 : création d'une CHAM (classe à horaires aménagés musique) coordonnée par l'école de musique permettant de proposer à 54 élèves du collège Jean Moulin un enseignement musical à dominante vocale intégré à la scolarité.
- › Développement de l'offre culturelle à destination des scolaires : 87 % des élèves scolarisés sur la ville bénéficient d'un projet culturel (déploiement par l'EMB du format « Il était un p'tit concert » dans les écoles, création et déploiement des dispositifs Éducation à l'image pour 4 classes et de Danse à l'école pour 8 classes).
- › Renforcement du partenariat avec l'EMB qui s'est accompagné d'une hausse significative de la subvention (516 547 € en 2024 contre 315 000 € en 2021).
- › Création de nouvelles initiatives culturelles à destination des publics les plus vulnérables : « Art et culture en partage » à la résidence autonomie Maurice Utrillo, le projet « Culture et lien social » porté par l'EMB au centre social Éliane Chouchena, les Terrasses d'été à l'attention des habitants des quartiers.



S'appropriier, réhabiliter et partager le patrimoine

- › Réhabilitation complète de la villa Ribot pour un montant d'1,8 million d'euros afin d'offrir de meilleures conditions pour la dispense des enseignements artistiques et favoriser une plus grande transversalité entre les associations musicales.
- › En mai 2022, la ville de Sannois a contribué à faire évoluer la loi pour permettre la restitution du tableau *Carrefour à Sannois* de Maurice Utrillo, œuvre spoliée par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale.



Focus

Une ville qui s'anime et développe le lien humain

Dynamisation de l'animation de la ville avec, notamment, la mise en place d'un vide-grenier quartier Gambetta ainsi que d'un feu d'artifice et d'une patinoire lors des festivités de Noël.

« Une politique sportive ambitieuse de proximité »



Daniel Portier

Adjoint au maire délégué au personnel communal et au sport
Conseiller communautaire



L'esprit des Jeux olympiques a traversé Sannois durant le passage de la flamme. Cette effervescence a mis en lumière la dynamique sportive en tant que levier majeur du bien-être individuel et collectif.



32 364 h

d'occupation des équipements sportifs par an

4 840 119 €

de subventions aux associations en 2024 (CCAS, EMB, école de musique et associations)



Des équipements pour faire vivre de grands moments au quotidien

- › Création d'un nouveau terrain de football synthétique éclairé à l'espace Fernand Coutif avec parcours de fitness, aires de jeux, terrains de pétanque, parcours cyclable et vestiaires.
- › Création par la communauté d'agglomération Val Parisis du centre aquatique olympique Aquaval situé sur les territoires de Saint-Leu-La-Forêt et de Taverny.



La pratique sportive au service de l'inclusion, de la santé et de la cohésion sociale

- › Renforcement de l'offre de l'école multisport avec 60 à 80 enfants accueillis.
- › Création des stages multisports proposés pendant les vacances scolaires accueillant 75 enfants par session.
- › Création de la Semaine olympique et paralympique et de la Journée olympique et paralympique à destination des scolaires et des familles, dans le cadre des Jeux olympiques 2024.
- › Dans le cadre des Foulées de Cyrano, création d'une course rose en lien avec la Ligue contre le cancer.

Santé

« *La municipalité, avec son centre municipal de santé, est au plus proche des habitants* »



Agnès Ricard

Conseillère municipale délégué à la santé
Conseillère régionale



Bien que la commune ne dispose pas directement de la compétence santé, elle a su activer les bons leviers pour faciliter l'accès à la santé pour tous, aussi bien au quotidien que pendant la crise du Covid-19.



60 000

vaccinations
contre le COVID-19

1 521

personnes
accueillies au
centre municipal
de santé en 2023



La crise du Covid-19 a nécessité d'adapter notre action et a développé notre résilience :

- › Notre centre municipal de santé (CMS) a reçu les équipements et les mesures de prévention nécessaires pour accueillir et prendre en charge les patients Covid-19.
- › Les services ont réalisé une communication adaptée pour faciliter la diffusion des recommandations.
- › Une convention avec le laboratoire Biogroup a été signée pour la mise en place du centre de dépistage.
- › Obtention et mise en place d'un centre de vaccination ayant réalisé 60 000 vaccinations.



Focus

Information-prévention dans les collèges

sur les risques liés à la consommation détournée du protoxyde d'azote par les jeunes.



Face à la menace de désert médical, la municipalité a renforcé son offre de santé au centre municipal de santé (CMS)

- › Augmentation des horaires d'ouverture du CMS (50h contre 40h auparavant).
- › Passage à temps plein du médecin généraliste (3 938 actes réalisés en 2023 contre 1 283 en 2018).
- › Mise en place du 100% santé pour la réalisation de prothèses dentaires (pas d'avance de frais pour le patient pour faciliter l'accès aux soins).
- › Accueil d'un interne de médecine générale (lien entre le CMS et l'université de médecine).
- › Accueil de nouveaux professionnels de santé : psychologues, orthophonistes.
- › Intégration du CMS dans le cadre du programme de prise en charge des nouveaux-nés prématurés (réseau périnatalité du Val-d'Oise).
- › Ouverture de créneaux de rendez-vous réservés au SAMU-Centre 15 pour la prise en charge des patients nécessitant un rendez-vous de médecine générale urgent (dits soins non programmés).
- › Attribution d'une bourse par la communauté d'agglomération Val Parisis pour accompagner une interne de médecine générale dans sa formation.



Prévention / Sécurité

« **Agir pour la tranquillité de chacun** »



Laurence Trouzier-Evêque

Adjointe au maire déléguée à la sécurité et à la tranquillité publique et aux affaires juridiques
Conseillère communautaire



Vivre en sécurité sur notre territoire est l'engagement porté par la municipalité avec pragmatisme : augmenter les effectifs, développer des moyens, renforcer les liens avec les citoyens.



28

effectifs au sein du service de police municipale

53

caméras de vidéoprotection dont 7 nomades

1 972

interventions de la police municipale dans les quartiers en 2023



Grâce à des effectifs de police municipale plus nombreux et mieux équipés

- › 11 policiers municipaux (soit 50 % d'augmentation en 4 ans).
- › Élargissement des horaires.
- › Caméra piéton pour chaque policier.
- › Développement de la brigade verte : plus de 2 200 interventions déjà réalisées dont 120 procédures d'enlèvement de dépôts sauvages.



Focus

Bernard Jamet, maire, est vice-président de la communauté d'agglomération Val Parisis délégué à la sécurité.

La police municipale mutualisée s'est aussi renforcée et vient en soutien de nos forces de police. Elle agit en journée comme de nuit. Elle est un renfort utile et nécessaire.



Grâce à une vidéosurveillance active

- › 53 caméras de vidéosurveillance actives 24h/24.
- › Une vidéo verbalisation opérationnelle.



Grâce à la mobilisation de tous

- › Une meilleure coordination entre la police municipale et la police nationale avec la mutualisation des locaux.
- › La création d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR), en présence des représentants de l'État (procureur, préfet...).
- › Développement des partenariats entre bailleurs et copropriétés avec la police municipale et la police nationale.
- › Rappel à l'ordre des mineurs ayant commis des infractions sur le territoire de la commune.
- › Poursuite des actions de sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles.
- › Des médiateurs et des éducateurs pour prévenir les situations d'insécurité et mieux encadrer les jeunes.



Seniors / Solidarité

« Permettre à tous de profiter de notre cadre de vie et du bien vivre à Sannois »



Nathalie Capblanc

Adjointe au maire déléguée à l'habitat,
à la politique de la ville et à l'action sociale
Vice-présidente du CCAS
Conseillère communautaire



Martine Aubin

Conseillère municipale déléguée
à la lutte contre les discriminations,
aux seniors et à la protection animale



Esaïe Sagbohan

Conseiller municipal
délégué à la solidarité



Au plus proche des habitants, la municipalité a développé une politique de soutien aux plus fragiles axée sur l'accompagnement vers l'autonomie, la santé et l'insertion, et crée aussi des moments conviviaux pour les aînés.



27 824

repas servis au domicile en 2023

350

familles inscrites à l'espace Éliane Chouchena, centre social municipal



Focus

Offrir un accompagnement tourné vers la solidarité et l'égalité

Création d'un centre social municipal, l'espace Éliane Chouchena, situé dans le quartier des Loges, pour accompagner les familles et faciliter l'accès aux droits.



Apporter un soutien de qualité à nos aînés

- » Création, en 2020, du service de transport accompagné individuel pour emmener les seniors à leurs rendez-vous médicaux (169 bénéficiaires).
- » 2023 : développement du service de portage de repas à domicile avec l'acquisition d'un second véhicule frigorifique (46 383 €) et le recrutement de deux agents supplémentaires (27 824 repas servis au domicile en 2023 contre 12 844 repas en 2015).
- » Rénovation de la résidence autonomie Maurice Utrillo, non médicalisée, pour les seniors de 60 ans et plus, avec restauration, ateliers de prévention et de loisirs ainsi que des temps festifs.



Garder et renforcer le lien social au travers d'animations

De nombreuses animations proposées par le centre communal d'action sociale (CCAS) : le café des seniors, le café jeux, des conférences culturelles, des activités sur le bien vieillir, des sorties, un voyage, le repas des seniors, le goûter de printemps...

« Étudier, concerter et réaliser le Sannois de demain »



Maxime Boisco

Conseiller municipal
délégué au suivi du programme ANRU



Lauréat d'un programme ambitieux de rénovation urbaine couplé au nouveau PLU, la ville peut ainsi développer un urbanisme respectueux du cadre de vie et faciliter le parcours résidentiel.



34 millions d'euros

obtenus pour la rénovation urbaine

1,8 million d'euros

pour le projet de réhabilitation du quartier de l'Eglise



Étudier avec vous l'identité de notre ville

- » 10 juillet 2020 : modification du plan local d'urbanisme (PLU) avec la concertation des habitants pour permettre la préservation et la diversification du parc immobilier, la protection de l'environnement, la préservation du cadre de vie, le maintien de la qualité des services et des prestations des équipements publics, le développement des circulations douces et des transports en commun et le soutien aux activités économiques.
- » Projet Cœur de ville : consultation et concertation avec les habitants concernant les deux projets proposés. Les Sannoisiens ont pu choisir leur projet préféré.



Du territoire au logement : réaliser la ville pour chacun

- » Lancement du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) pour améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers du Bas des Aulnaies et des Carreaux Fleuris pour un montant de 34 millions d'euros dont 5 millions à la charge de la ville et ouverture de la maison du projet dans le quartier des Loges.
- » Réhabilitation totale de la résidence du Bas des Aulnaies dans le cadre du NPNRU en septembre 2022.



Participation citoyenne / Vie locale

« *Sannois cultive la citoyenneté et le pacte républicain* »



Sylvie Queyrat-Maugin
Conseillère municipale déléguée
à la démocratie locale et citoyenne



Evelyne Fauconnier
Conseillère municipale
déléguée au cadre de vie



Vivre sa ville, c'est aussi en être un acteur responsable. Ainsi, la ville a facilité l'accès à l'information et à la contribution grâce aux outils digitaux. Elle a aussi développé la participation citoyenne à travers différentes concertations.



226

réunions,
concertations
et ateliers ouverts
au public depuis
2020

7 500

abonnés à la page
Facebook de la
ville



En vous donnant des moyens d'agir et de choisir votre ville

- › 6 conseils de quartiers relancés en 2021 avec 3 réunions par an et de nombreuses animations organisées dans les quartiers (chasse aux œufs, Halloween, repas et balades de quartier...).
- › Création d'un conseil citoyen pour les habitants des quartiers prioritaires du Bas des Aulnaies et des Carreaux Fleuris.
- › Mise en place de médiateurs, acteurs de lien social dans les quartiers prioritaires.
- › Concertation avec les habitants sur de grands projets tels que le futur cœur de ville et la modification du PLU.
- › Création de commissions Ad hoc composées de professionnels et de Sannoisiens sur des thématiques précises : santé, urbanisme...



En développant des solutions citoyennes numériques

- › Lancement du portail citoyen, point d'entrée unique pour les habitants en remplacement du portail famille.
- › Décembre 2021 : lancement de l'application signalement Thelma pour remonter les problèmes rencontrés.
- › Développement de la communication numérique avec création d'une page Instagram et LinkedIn, en plus de la page Facebook.



« Développer l'économie de proximité et l'emploi »



Nicolas Flament

Adjoint au maire délégué à la communication, aux technologies de l'information et au développement économique



Jean-Claude Perret

Conseiller municipal délégué aux commerces



Renforcer l'attractivité de notre territoire, c'est investir dans l'aménagement de l'espace public mais aussi développer l'animation commerciale et soutenir le commerce local.



240

commerces dont une trentaine de nouveaux depuis 2020

32

commerçants au marché 3 fois par semaine



Renforcer l'attractivité de notre marché

- › Redynamisation du marché avec le retour d'activités essentielles (boucherie, fruits et légumes).
- › Développement d'une buvette qualitative avec l'aménagement d'un espace dédié.
- › Travaux d'embellissement réalisés dans le marché (peinture, éclairage, fenêtres).



Focus

Retrouvez tous nos commerçants dans l'annuaire sur ville-sannois.fr



Soutenir le commerce local

- › Livraison du programme immobilier du quartier de la Sabernaude : création de 1 000 m² de surface commerciale avec implantation de 7 nouveaux commerces (un supermarché, une boulangerie, deux restaurants, un centre dentaire, un centre ophtalmologique et un opticien).
- › Implantation d'une supérette et d'une boulangerie dans le quartier du Moulin répondant aux besoins des habitants.
- › Retour d'une boucherie traditionnelle place du Général Leclerc, en centre-ville.
- › Poursuite des acquisitions des murs commerciaux par la ville pour diversifier l'offre et proposer des loyers modérés.
- › Soutien au commerce local avec présentation de chaque nouveau commerce dans le magazine municipal et sur les réseaux sociaux.
- › Création d'un réseau d'entrepreneurs locaux et animations de petit-déjeuners d'échanges chaque trimestre.

Bâtiments / Travaux / Voirie

« La dynamique d'investissement a permis d'améliorer le cadre de vie et le quotidien des Sannoisiens »

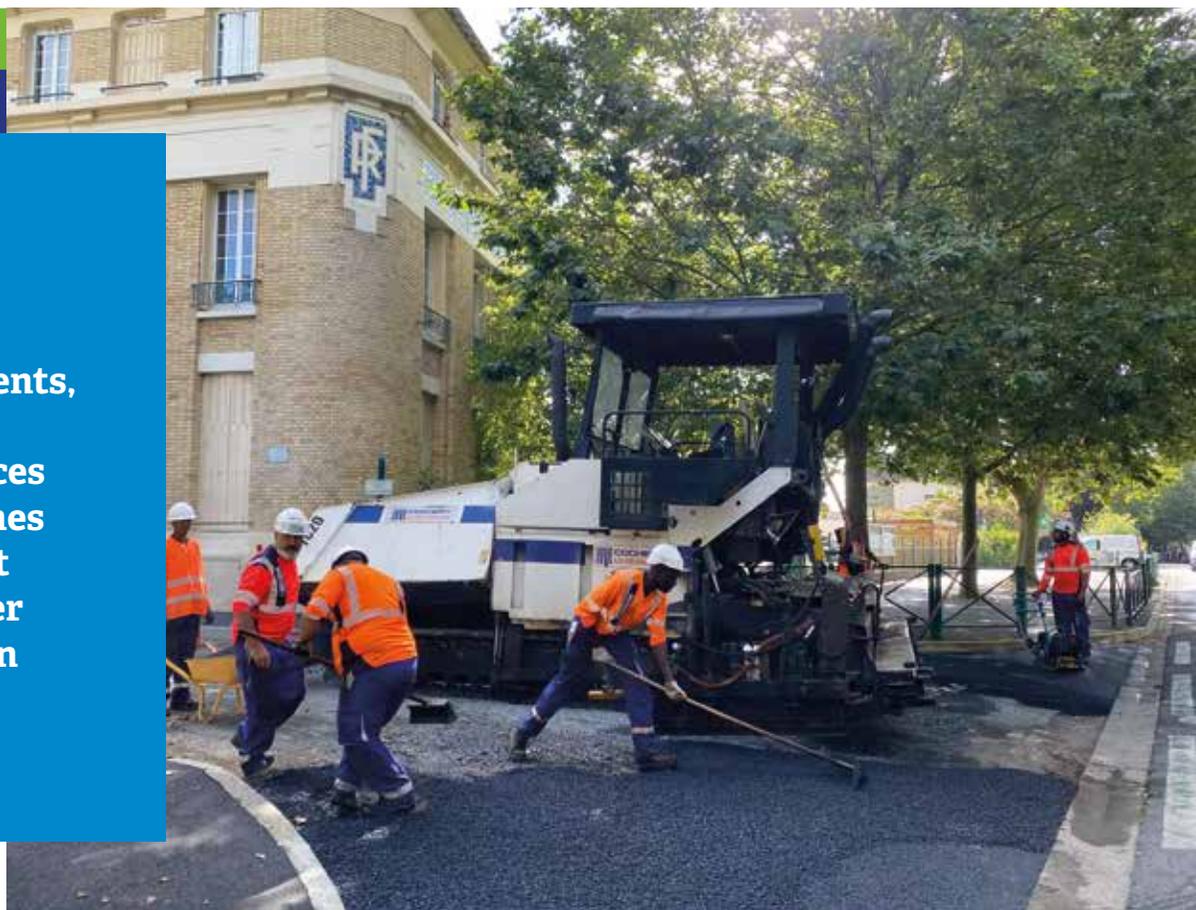


Claude Williot

Adjoint au maire délégué aux travaux et à la voirie, aux associations patriotiques et aux relations avec les cultes



Entretenir nos bâtiments, rénover nos voiries, réaménager des espaces urbains, créer des zones partagées sont autant d'actions pour faciliter le quotidien de chacun et préparer l'avenir de notre ville.



7,6 km

de voirie rénovés depuis 2020

140 000 €

coût des travaux de l'hôtel de ville réalisés suite aux émeutes de juin 2023

1,5 million d'euros

par an de travaux de voirie



Diagnostiquer, entretenir, rénover pour préserver notre patrimoine et répondre aux enjeux de l'accessibilité et de l'environnement

- › Travaux de modernisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de mise en accessibilité du centre Cyrano pour un montant de 2 504 042 €.
- › Travaux de réparation de l'hôtel de ville suite aux émeutes de juin 2023.
- › Poursuite de la rénovation des groupes scolaires et des équipements sportifs, avec notamment la rénovation complète du gymnase Gambetta.
- › Poursuite de la mise aux normes des bâtiments communaux pour améliorer l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR).
- › Création d'un cadastre solaire pour déterminer le potentiel éligible à l'installation de panneaux solaires.
- › Actions de sauvegarde du patrimoine bâti de la ville avec la définition d'un plan pluriannuel de travaux intégrant une forte dimension environnementale.



Rénover, réaménager nos espaces urbains pour des déplacements plus sûrs et plus fluides

- › Poursuite de la rénovation des routes avec environ 1,5 million d'euros investis chaque année.
- › Requalification de la voirie (RD 14) du boulevard Charles de Gaulle avec extension des pistes cyclables du boulevard Gambetta.
- › Requalification complète des rues Saint-Exupéry, Bas des Conches, Alphonse Duchesne, Touzelin et Albert Camus.
- › Création d'une zone partagée vélos / voitures en zone 30 km du boulevard Charles de Gaulle, de l'avenue Damiette vers la gare.
- › Création d'une nouvelle bretelle d'accès à l'A15 depuis la RD 122.



Finances : un budget équilibré

« Une gestion saine et efficace pour préparer l'avenir »



Nasséra Abdelouhab

Adjointe au maire déléguée
à la population et aux finances



Notre ligne directrice : évaluer chaque action en impliquant les agents des services pour maîtriser les dépenses publiques.

Les mesures prises

- › Optimisation, mutualisation de nos dépenses du quotidien.
- › Modernisation des services publics, accompagnement au changement de nos modes d'action.
- › Développement des recherches de financements.
- › Initiés au précédent mandat, ces efforts avaient permis de sortir du réseau d'alerte de la préfecture et, aujourd'hui, ils permettent d'améliorer notre autofinancement.

- 6 millions d'euros

baisse de la dette depuis 2020

14,3 millions d'euros

d'investissement en 2024



Les différentes mesures prises (cessions de terrains, sortie du contentieux de la cuisine centrale, restructuration de la dette, pause de l'investissement communal...) ont permis de dégager des marges de manœuvre permettant à l'équipe municipale actuelle de pouvoir agir sur la base d'une situation financière assainie.

Le cercle vertueux de l'auto-financement

Une stratégie efficace pour sortir de la spirale de l'endettement

Les leviers pour libérer des fonds

- › Optimiser les dépenses de fonctionnement
- › Rechercher activement des financements (subventions, dotations..)



Ces fonds nous permettent de :

- › Avoir moins recours à l'emprunt
- › Et, par conséquent, **se désendetter et payer moins d'intérêts**



En conséquence cela nous permet de :

- › Améliorer notre capacité d'autofinancement
- › **Poursuivre l'investissement pour améliorer le service public sans hypothéquer l'avenir**



L'augmentation des impôts locaux : une conséquence directe de l'abandon de l'État

Depuis 2021, la ville ne perçoit plus de taxe d'habitation. La seule fiscalité directe reste donc la taxe foncière.

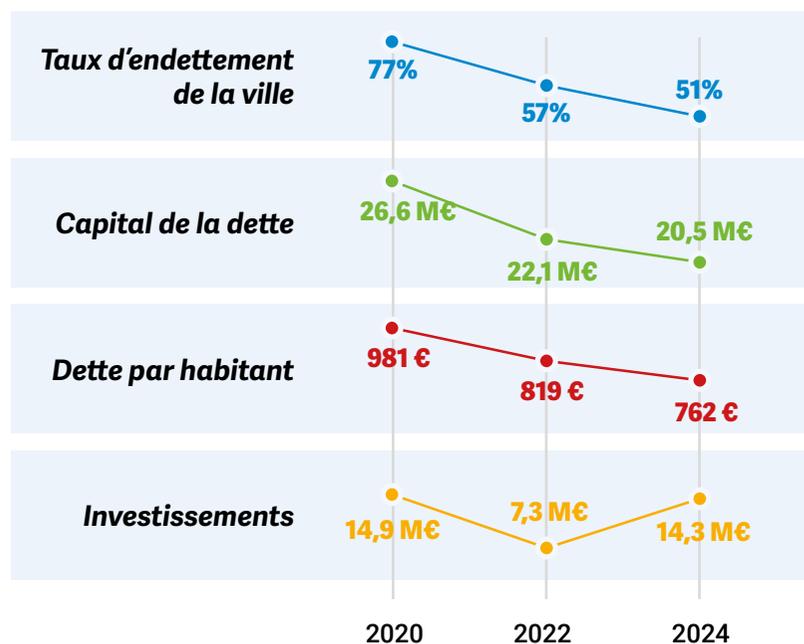
Les différentes crises internationales ont généré une forte inflation : augmentation du coût de l'énergie, de la restauration scolaire, des contrats de maintenance et des cotisations d'assurance.

En parallèle, l'État a effectué deux revalorisations nécessaires mais non compensées du point d'indice des rémunérations des fonctionnaires.

La grande majorité des villes ont eu recours à des augmentations parfois fortes de la taxe foncière pour répondre à l'obligation d'équilibre budgétaire.

La ville n'a pas échappé à cet effort nécessaire mais de manière raisonnable : +5%. Cette seule augmentation, en plus de dix ans, nous permet de voir l'avenir plus sereinement malgré les récentes annonces gouvernementales inquiétantes.

Des résultats visibles



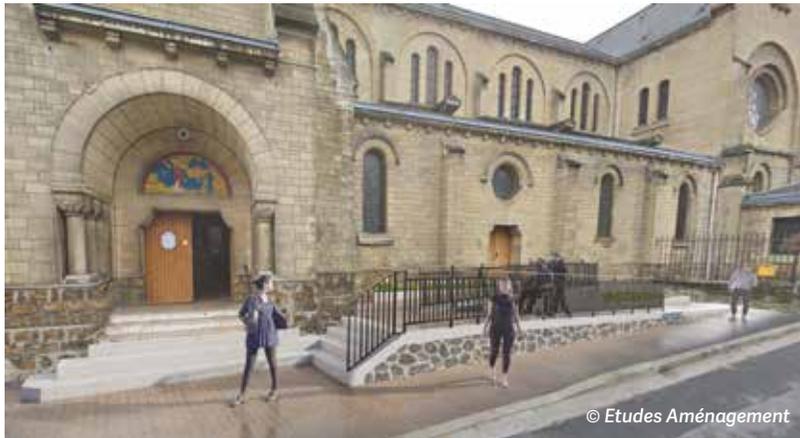
Efficacité reconnue !

Sannois a obtenu la note de 100/100, en 2022 et en 2023, pour sa fiabilité comptable, par la direction générale des finances publiques.

Projets en cours et à venir

Une ambition collective pour faire grandir Sannois

Projets en cours de réalisation pour 2025



Quartier de l'Église

Poursuite des travaux suite à un programme de reconstruction de logements. Réaménagement de la plaine de jeux.



Centre horticole

Création d'un nouveau centre technique à destination du service des espaces verts.



Pôle santé

Construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle associant le centre municipal de santé (CMS) et des professionnels de santé libéraux pluriprofessionnels pour pérenniser et développer l'offre de soins de premier recours sur la commune. Ce pôle santé sera construit à la place de l'ancienne cuisine centrale située boulevard Gambetta.



Villa Rozée (anciennement musée Utrillo-Valadon)

Réhabilitation complète du bâtiment avec la création d'une salle des mariages et de bureaux pour les services de la ville.

Projets à venir



Pôle gare

Réhabilitation comprenant la reprise de l'esplanade, de l'arrêt de bus, la création d'une consigne à vélos et la végétalisation des espaces.



Boulevard Maurice Berteaux

Requalification du boulevard avec la création de pistes cyclables et la conservation des arbres existants.



Signalétique

Refonte complète de toute la signalétique des équipements municipaux (panneaux écoles, gymnases...).



Esplanade de la gare

Réhabilitation, dans le cadre de la métropole du Grand Paris, de l'ensemble des bureaux obsolètes avec, notamment, la création de commerces et d'une offre de loisirs.



Embellissement de la ville

Accompagnement des équipes propreté par l'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) de la ville.



Entrées de ville

Requalification des entrées de ville avec notamment la destruction prochaine des immeubles abandonnés de l'îlot Bellevue.



Fermes photovoltaïques

Création de fermes photovoltaïques sur les toits de certains bâtiments (centre Cyrano, palais des sports Jean-Claude Bouttier, futur pôle santé).



Commerces

Développement des commerces dans le quartier Pasteur avec les opérations immobilières en cours de construction (supérette en rez-de-chaussée).



École provisoire

Création d'une école provisoire pour permettre la réhabilitation énergétique des groupes scolaires.

Cœur de ville

Cœur de ville, le réaménagement de votre centre-ville

Le projet Cœur de ville s'est construit avec les habitants lesquels ont pu exprimer leurs attentes et leurs envies par des questionnaires et par leur participation à des ateliers de concertation. Ils ont également pu choisir entre deux projets présentés. Une nouvelle organisation de stationnement y sera mise en œuvre en donnant les meilleures conditions d'implantation de nouveaux commerces (visibilité, surfaces, emplacements, fonctionnement).

Le projet retenu de la place en quinconce s'appuie sur le square Jean Mermoz et va permettre de renforcer le verdissement du centre-ville et créer un espace confortable, sécurisé, accessible et favorisant la circulation des piétons et des vélos.

La place en quinconce va créer une relation fluide et intuitive entre la place du Général Leclerc, la nouvelle place et le square Jean Mermoz. Elle développera une perspective du parvis de l'hôtel de ville jusqu'au square, tout en proposant des espaces publics de qualité au pied de larges linéaires commerciaux. En plus de la forte mise en valeur de l'axe Est/Ouest entre la rue Keiser et le square Jean Mermoz, un cheminement Nord/Sud permettra une déambulation sécurisée entre le nouveau mail Henri Dunant et l'école Belle Étoile.

La concertation qui accompagne la transformation du cœur de ville depuis 2018 se poursuivra tout au long de la conception du projet. Parmi les sujets de discussion pour 2025 : l'aménagement des espaces publics ou encore la rénovation du square Jean Mermoz.

2018



Début de la concertation

2019



Études sur les commerces en centre-ville

2022



Vote des habitants pour le choix du projet

2023



Acquisitions foncières

2024



Déclaration d'utilité publique (DUP) instaurée par délibération en conseil municipal

2026



Dépôt du permis de construire

2027



Pose de la 1^{ère} pierre



Illustration indicative - Jérôme Cotray - Killimage

Tribunes

80%. C'est le taux de réalisation du contrat que nous avons passé avec vous en 2020. Oui, chers Sannoisiens, nous vous avons proposé un programme réaliste, et nous avons tout mis en œuvre pour le concrétiser. Les crises ne nous ont pas épargnés, mais, avec détermination et unité, la majorité municipale a tenu le cap.

En 2026, nous serons fiers de nous présenter à votre suffrage avec un bilan honnête, un désendettement manifeste des finances communales et des projets réalisés ou en cours d'achèvement. Certains ne seront pas terminés, comme la maison de santé ou la Villa Rozée, mais ils seront déjà bien avancés.

C'est la réalité d'un mandat municipal : six ans, cela peut paraître long, mais c'est bien trop court lorsqu'on veut bien faire les choses. La précipitation n'a jamais servi l'intérêt général. Méfiez-vous de ceux qui vous promettent la lune : un projet, ça se réfléchit, ça se prépare, et surtout, ça se finance !

Au nom de l'équipe majoritaire, Sannois Ensemble, nous souhaitons, à travers ces quelques lignes, rendre hommage au travail quotidien de l'administration et de nos partenaires associatifs et institutionnels, sans qui ce bilan n'aurait pu voir le jour. Il est essentiel de pouvoir compter sur des équipes investies et, à Sannois, plus qu'ailleurs, les services s'engagent pleinement pour leur ville.

En 2026, vous serez appelés à donner quitus à notre bilan. Face aux incertitudes et aux turbulences nationales, la stabilité politique communale incarnera, plus que jamais, un repère fiable et un soutien solide sur lequel les Sannoisiens pourront compter.

Groupe Sannois Ensemble

Mon point d'étape ! Dans ma tête.

Je suis ravi de vous livrer mon point d'étape ! Pour ne pas être qualifié de propagande électorale, je sollicite quelques mots de l'opposition.

Cela me permet de la financer aux frais de sannoisiens. Naturellement, je leur offre 1650 caractères, là où je me permets d'être bien plus expansif.

Je suis bon, beau, jeune, visionnaire et contemporain. Je vois loin. Au moins jusque St Raph', là où me portera ma défaite, aux prochaines municipales. Là où, loin de Sannois, ce devenir ne m'importera que trop peu.

L'horizon sera dégagé, loin de l'hyper urbanisation que je vous ai imposé. Je vous laisserai une ville sécurisée, propre, animée, au dynamisme fou ! La ville dont tout citoyen rêve.

J'ai assaini les dépenses, en fin gestionnaire que je suis ! Ces mêmes dépenses que j'avais voté, car ne l'oublions pas, j'ai voté tout ce que je dis combattre. Il est vrai que j'ai des facilités à travestir la réalité, ou effacer le passé.

J'ai été politiquement fiable ! Je me suis engagé sans étiquette, puis à droite, puis dernièrement plus à gauche ! Vive le vent ! Avant, ne l'oublions pas, un détour remarqué par la case extrémisme de droite. Je conviais d'abord Eric Ciotti. Puis accueillais à bras ouvert, en 2022 le meeting d'Eric Zemmour. Je l'ai parrainé aussi ! Oui, parrainer, c'est soutenir. Collant ainsi cette étiquette à Sannois. J'ai été très fiable même, j'ai omis de vous dire que je repartirai en campagne, en 2026. Oui, bah, j'ai muri ! Je vous avais dit le contraire. Je ne suis plus à une près ! Pourquoi ?

Je fus l'un des maires le plus mal élus de France en 2020, mais je dois une revanche à PONCHEL !

Nicolas Ponchel

Candidat aux élections municipales 2026
Groupe Sannois au cœur à l'unisson –
Nouvelles Perspectives

Un numéro spécial, c'est l'occasion de quelques rappels, prouvant ce qui pourra difficilement être reconnu aux autres élus : fidélité à nos engagements de campagne, défense des principes de gauche.

Sur l'environnement : nous avons notamment le soutien d'Europe Écologie les Verts, et nous avons signé le Pacte pour la Transition. Le Maire l'avait signé également, mais ne se préoccupe pas de l'appliquer. Nous sommes les seuls à avoir réclamé en 2023 la préservation d'un site arboré, mais qui fut finalement livré à une nouvelle opération immobilière.

Sur le logement : le Maire dit respecter la loi en matière de logements sociaux, et vouloir accueillir « des gens de bon aloi ». Nous lui rappelons que le nombre de demandes doit déterminer l'offre, et que la bétonisation de Sannois ne contribue qu'à sa dévitalisation. Nous contestons le PLU qui a été qualifié d'étudié, et qui a pourtant dû être modifié.

Sur le budget : nous ne critiquons pas le budget pour la polémique, mais parce qu'il est mauvais et que sa complexité le cache. Il est fondé sur le refus de l'emprunt, donc sur des impôts élevés pour financer les dépenses. Ces choix de gestion ont mené au désastre financier de la réhabilitation de l'école de musique, jusqu'à la rallonge de 2022 justifiée par une perte due à une « erreur d'écriture ».

Ce ne sont que trois exemples, choisis dans le cadre contraint d'une tribune, illustrant notre action pour défendre les moins favorisés, les moins écoutés, et de façon plus générale les Sannoisiens.

Nicolas Fleurier, Lola Rodriguez

Conseillers municipaux
Gauche écologique et solidaire

Bilan d'un mandat de désillusions. À deux tiers du mandat, les élections de mars 2026 semblent inquiéter le maire, et pour cause. En 2020, à peine élu, il préparait déjà son départ, avant de se dédire à l'été 2023, prétextant suivre la rénovation du « Cœur de ville » à partir de 2026, alors qu'il écrivait récemment avoir « d'autres chats à fouetter » jusque-là.

Le maire a promis des projets, comme la maison de santé (depuis 2017) ou la rénovation de la maison Rozée, devenue un musée fantôme. Une banderole annonce « réhabilitation : prochainement en 2024 ». Mais le seul projet réalisé est l'agrandissement de la crèche « Les Tilleuls », un projet que j'avais porté en tant qu'adjointe au Social. Le maire s'en est attribué tout le mérite, méprisant l'agent en charge et les habitants qui ont supporté les mois de travaux.

Les projets traînent. Problème de finances ? Non. Avec un excédent budgétaire de 17 millions d'euros en 2023 et un bénéfice de 4 millions d'euros annoncé pour 2024, les fonds sont là, mais profitent aux banques. Quant aux projets futurs, difficile d'y croire, alors que les Sannoisiens manquent de tout : médecins, commerces, services. La seule chose qui ne manque pas, ce sont les immeubles en construction et les herbes folles sur les trottoirs.

Les Sannoisiens ont de la mémoire et méritent d'être entendus. Je suis convaincue qu'aux urnes, ils préféreront une femme de parole à un homme de promesses. Vers une ville où il fait enfin bon vivre, un Sannois A Vivre.

Célia Jacquet-Leger

Conseillère municipale

Texte non parvenu.

Marie-Evelyne Christin

Conseillère municipale



Les grands événements de la ville



Foulées de Cyrano

© Thierry Foulon



Festivités de Noël

© C.Badet



Terrasses d'été



Fête à l'ancienne



Bal du 13 juillet



Journée des associations



Dictée pour tous



Printemps à Sannois



Vide grenier



Si T Sannoisien



Fête du jeu

Labels et récompenses



Sannois, 2^e des villes de 20 à 50 000 habitants du Val-d'Oise pour le label Villes et Villages où il fait bon vivre décerné en 2024.



Sannois, ville fleurie, conserve sa 3^e Fleur depuis 2020.



Sannois, labellisée Ville prudente décerné par la Prévention routière en novembre 2021.



Sannois labellisée 100% EAC (éducation artistique et culturelle), qui distingue l'engagement de la ville dans la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, avec une attention particulière pour les jeunes publics.



Obtention de la note de 100/100, en 2022 et en 2023, pour la fiabilité comptable de Sannois, par la direction générale des finances publiques.



Obtention du label Pro vélo niveau Or, en 2024, qui récompense l'effort de la mairie pour les actions mises en place dans la pratique du vélo pour le personnel communal.



Obtention du label Patrimoine d'intérêt régional par le conseil régional d'Île-de-France pour l'église Saint-Pierre - Saint-Paul en janvier 2023.



Certificat environnemental décerné à la ville de Sannois dans le cadre de la bonne gestion de l'élimination des archives municipales en 2022 (correspond à 21 arbres sauvés de la coupe).



Sannois, ville ambassadrice du don d'organes, en juin 2024.



Sannois, 4^e meilleur site internet de France lors des Trophées de la communication en janvier 2021.



Sannois, commune donneur catégorie « Or » en partenariat avec l'Établissement français du sang en 2023.

Hôtel de ville - Place du Général Leclerc - BP 60088 - 95111 SANNOIS Cedex
Tél. 01 39 98 20 00 • www.ville-sannois.fr

